

BCM Sports
www.bcm-sports.com



LA PÉTANQUE DE L'IMMOBILIER

Jeu de boules du Bois de Boulogne

24 JUIN
2026

Inscription www.bcm-sports.com

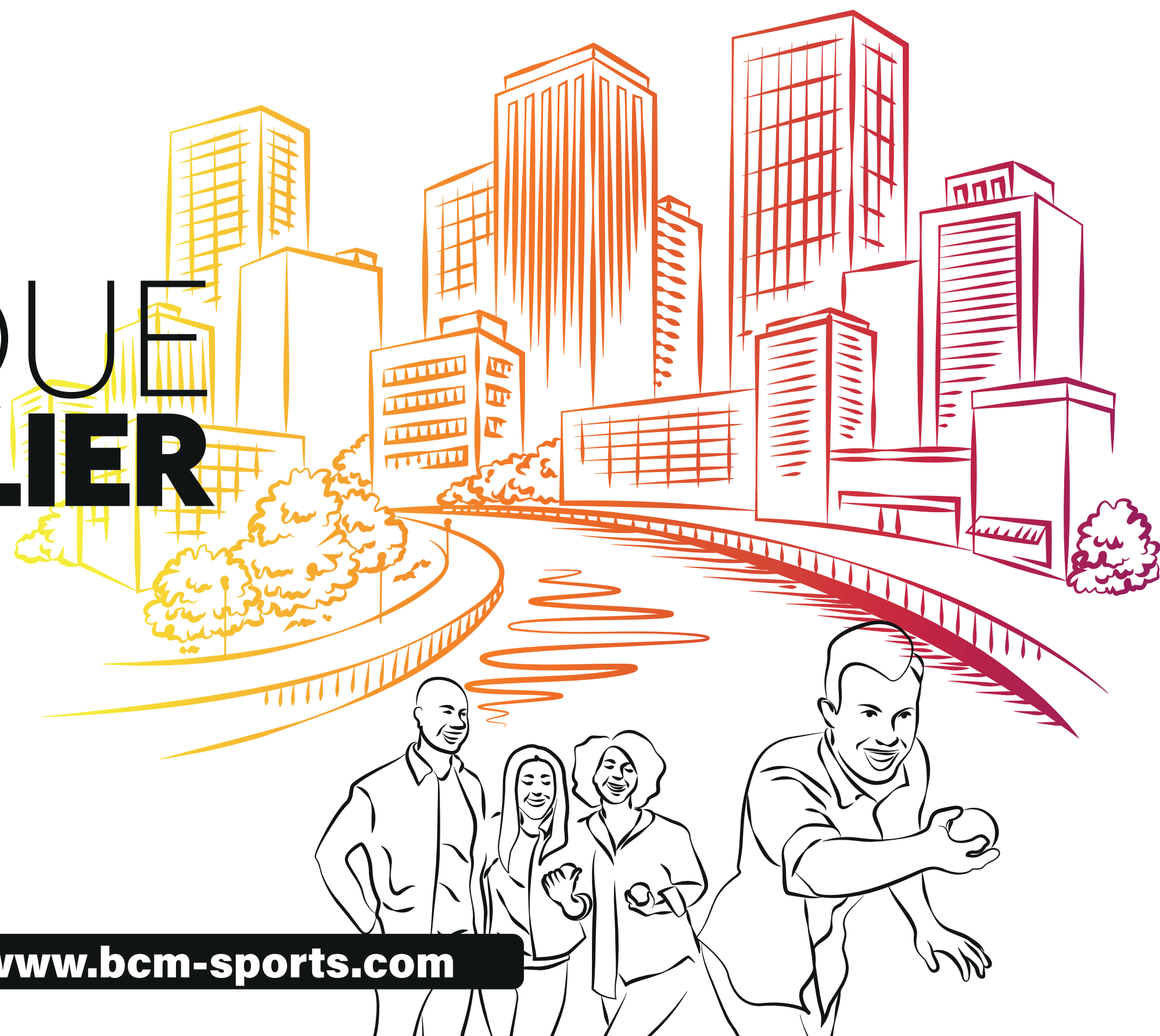
Un événement :

BCM Sports
www.bcm-sports.com

En partenariat avec :



*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



PRÉSENTATION

LA PÉTANQUE DE L'IMMOBILIER



La pétanque de l'immobilier est une compétition amicale organisée par l'agence BCM Sports qui a pour vocation de permettre aux acteurs de l'immobilier de se retrouver et d'échanger dans un cadre convivial.

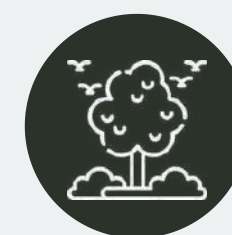
La compétition se joue par équipe de 3 joueurs.

Chaque équipe représente une entreprise (la constitution de l'équipe est libre mais il doit y avoir dans chaque équipe au moins un représentant de l'entreprise qu'elle représente).

Promoteurs, conseils, brokers, investisseurs, asset managers, utilisateurs... venez défendre les couleurs de votre entreprise le mercredi 24 juin au Jeu de boules du bois de Boulogne.



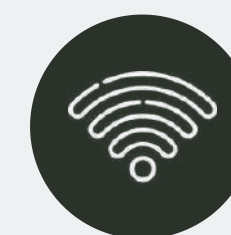
En team



Cadre
exceptionnel



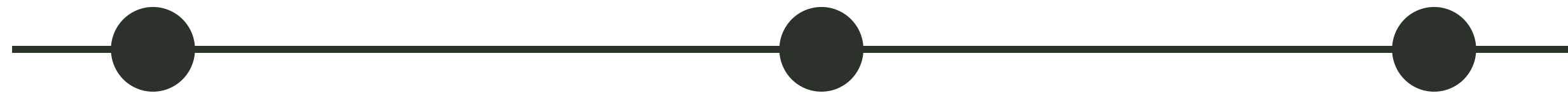
Bonne
ambiance



Déconnexion

LE PROGRAMME

18H30 - 22H30



18H30

Accueil des invités,
remise des welcome gift
et cocktail de bienvenue

19H30

Annonce des équipes, mise en
place des joueurs sur le terrain
Repas en continu

22H30

Fin des matchs et
remise des prix



CHAMPAGNE
CASTELNAU

Depuis sa fondation en 1916, Champagne Castelnau cultive les nuances et affirme avec exigence l'émotion. L'histoire commence grâce à l'association de passionnés désireux de créer une marque de champagne au style délicat, généreux et atypique.

Champagne Castelnau ouvre désormais un nouveau chapitre de son histoire en renouant avec son emblème et sa symbolique depuis 1916, le chardon, à travers un caractère à la fois raffiné et vif. Arboré avec élégance, retrouvant l'or et les codes du luxe champenois, il déploie sa personnalité plurielle.

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération*

<https://www.champagne-castelnau.fr/>



Le groupe CoStar (NASDAQ : CSGP) est l'un des principaux fournisseurs mondiaux d'informations, d'analyses et de marchés en ligne dans le domaine de l'immobilier commercial et résidentiel.

Intégré à l'indice S&P 500 et au NASDAQ 100, le groupe CoStar s'est donné pour mission de numériser l'immobilier mondial, en permettant à chacun de découvrir des biens, des informations et des liens qui améliorent leurs activités et leur vie.

<https://www.costargroup.com>



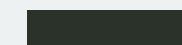
PARTICIPER

TARIFS

**Inscription pour la compétition : 590€ HT
pour une équipe de 3 joueurs.**

Comprend :

- La privatisation de l'espace
- La gestion des inscriptions
- L'organisation de la compétition
- Le prêt du matériel
- Un welcome gift par invité
- Le cocktail de bienvenue
- Le dîner
- Les lots pour les équipes victorieuses



A group of dark, textured balls, possibly bowling balls, are scattered on a sandy surface. One ball is in the air, having just been thrown or about to be thrown. The balls have a rough, cracked texture. A small red object is visible among the balls on the ground.

DEVENIR PARTENAIRE

Profitez de notre événement pour mettre en avant votre marque auprès d'un public ciblé.

Budget 3000 € HT

Comprend :

- 2 équipes (6 places)
- Logo sur le photocall
- Logo sur l'affiche du tournoi
- Bannière dans une newsletter CoStar Group
- Logo sur une publication LinkedIn CoStar Group

BON DE COMMANDE

Raison Social.....

Adresse Code.....

Postal.....

Nom / Prénom.....

@.....

Tél.....

Mercredi 24 juin 2026

Nombre de packages :x 590€ HT (Tarif 3 personnes)

Soit : € HT

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

DATE, BON POUR ACCORD

NOM ET QUALITE DU SIGNATAIRE



Les inscriptions se font par le biais d'achat d'équipe. Une équipe est composée de 3 joueurs.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



La signature d’une commande par le Client vaut commande ferme et définitive et implique l’acceptation des présentes conditions générales.

BCM Sports sera responsable de la bonne organisation de ses interventions.
Elle s’engage à exécuter les prestations présentées dans le dossier de présentation en y apportant tout le soin nécessaire et en mobilisant l’ensemble des moyens dont elle dispose.
BCM Sports, dans le cadre de l’exécution de ses prestations, sera seule en charge des relations avec les tiers, fournisseurs et administration.
La commande est considérée comme validée à réception dans nos bureaux du bon de commande signé.

MODALITES DE FACTURATION – CONDITIONS DE REGLEMENT

Les prix mentionnés aux devis et/ou bon de commande s’entendent hors taxes.
Le règlement de la prestation se fait à réception de la facture qui est envoyée à réception du bon de commande.
Toutes les factures de BCM Sports sont payables par chèque ou virement bancaire.
Retard de règlement Le non-paiement des factures de la société aux dates prévues sur la facture entraînera, après mise en demeure, des pénalités de retard calculées à un taux égal à une fois et demi le taux d’intérêt légal en vigueur au cours de la période considérée.

Retard de règlement Le non-paiement des factures de la société aux dates prévues sur la facture entraînera, après mise en demeure, des pénalités de retard calculées à un taux égal à une fois et demi le taux d’intérêt légal en vigueur au cours de la période considérée.

REPORT ET ANNULATION

BCM Sports ne peut être tenu pour responsable du report ou de l’annulation de la manifestation en raison d’un cas de force majeure.
Le Client reconnaît avoir été informé du risque résultant de l’annulation totale ou partielle de la manifestation et renonce d’ores et déjà à toute action en responsabilité à l’encontre de BCM Sports, aux fins d’obtenir un remboursement et/ou des dommages et intérêts pour ces motifs.
En cas d’annulation de la commande par le client, ce dernier réglera à BCM Sports :
50 % du montant total de la commande, pour toute annulation intervenant plus de 30 jours avant le début de l’exécution de la commande, 80% du montant dû au titre de la prestation, pour toute annulation intervenant dans les 30 jours précédant le début de l’exécution de la commande.
En cas d'annulation pour causes sanitaires (COVID 19), une nouvelle date sera proposée et ci celle-ci ne convient pas au client, l'intégralité des frais d'inscription seront remboursés.

RESPONSABILITE DU CLIENT

Le Client sera responsable pendant toute la durée du contrat de tous faits de ses invités dans l’ensemble des espaces alloués à la manifestation.
En outre le Client s’engage à souscrire une assurance couvrant la responsabilité civile pour tous types de dommages corporels, matériels et immatériels, directs ou indirects, causés du fait des personnes et à maintenir cette assurance en état de validité et à en justifier sur simple demande de BCM Sports.

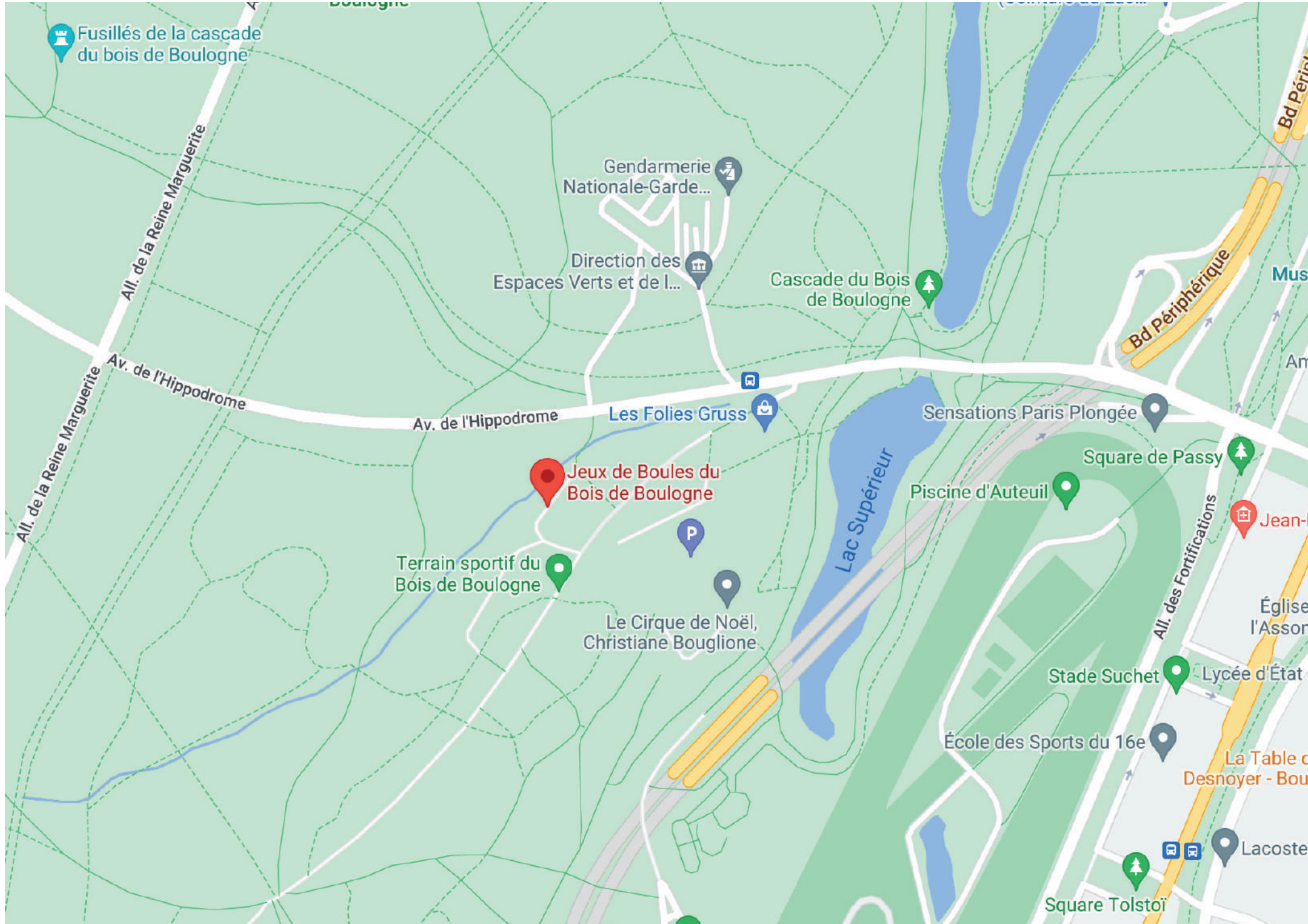
RECLAMATIONS

Aucune réclamation portant sur les prestations ne sera recevable plus de 72 heures après son déroulement. Toute contestation concernant la facturation ne pourra être prise en compte que dans les 8 jours ouvrables suivant la date d’envoi de la facture.

CONTESTATIONS

Toute réclamation quelle qu’en soit la nature, ne pourra être opposable à BCM Sports que sous réserve qu’elle soit effectuée par écrit (en LRAR) dans un délai qui ne saurait excéder 7 jours calendaires après la survenance du fait reproché. En cas de désaccord sur une partie du montant de la facture établie par BCM Sports, le Client s’engage en tout état de cause à régler le montant non-contesté de celle-ci sans délai. Pour le cas où la responsabilité de BCM Sports serait retenue à l’égard d’un fait dommageable, l’évaluation du préjudice est contractuellement limitée au maximum au montant facturé par BCM Sports au Client pour la prestation concernée.
Le Client ne pourra céder, partager ou transférer, en tout ou en partie et à quiconque les prestations commandées.
Les présentes seront interprétées conformément à la loi française. Toute contestation, née de l’interprétation et/ou de l’exécution des documents contractuels acceptés par les parties, à défaut d’accord amiable de celles-ci, sont de la compétence des tribunaux de Paris.

ACCES



Jeu de boules du Bois de Boulogne :

1 Av. de Saint-Cloud, 75016 Paris

EN VOITURE

Privilégiez les taxis ou le covoiturage car il n'y a pas de parking et les places de stationnement sont limitées.

EN TRANSPORT EN COMMUN

Nous vous conseillons de prendre un taxi ou de venir en transport en commun.

Depuis l'arrêt de bus Les Cascades il faut compter environ 4 minutes à pieds.

CONTACT

Thomas CABRIERES

01 46 05 09 73

06 12 30 39 59

tcabrieres@bcm-sports.com



La
PÉTANQUE
de
L'IMMOBILIER

BCM *Sports*
www.bcm-sports.com